

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi dix-sept octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 11 octobre 2022

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Vendredi 21 octobre 2022

Procurations de vote et mandataires : M.DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à Mme BONNAFOUS Catherine, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absents : Mme DORIA Anne

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

Mme Aude MAHEO est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 11 octobre 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2022-111 - Urbanisme : ZAC Multisites – Avenant au marché de la mission AMO pour la reprise des études des dossiers de création et réalisation modificatif
Rapporteur : G LEFEUVRE

VU l'avis favorable de la commission urbanisme en date du 4 octobre 2022,

Par délibération du Conseil municipal n°155-2021 en date du 14 décembre 2021, la mission de reprise des études des dossiers de création et de réalisation de la ZAC Multi-sites a été attribuée dans le cadre d'une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte au groupement dont le mandataire est le cabinet UNIVERS pour un montant de 128 760,30 € HT.

Les modalités de la concertation ont été définies par délibération du Conseil Municipal n°40-2022 en date du 9 mai 2022 et après un premier atelier, il est apparu indispensable d'adjoindre au périmètre envisagé les secteurs de « l'Omélais-la Clotière- rue Nationale Sud » et « rue Nationale Nord » qui n'étaient pas initialement prévus dans le périmètre de l'opération.

Une augmentation de la rémunération de 21 095,00 € HT est nécessaire, ce qui représente une augmentation de 16,38 % et porte ainsi le montant du nouveau marché à 149 855,30 € HT. Cette augmentation ne modifie pas l'économie du contrat.

Après en avoir délibéré, par 20 voix POUR, 8 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ, B.LEJOLIVET, C.CAITUCOLI, D.SIMON), les membres du Conseil municipal :

APPROUVENT le nouveau montant du marché passé avec le groupement dont le mandataire est UNIVERS comme exposé ci-dessus

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout avenant relatif à ce dossier.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

